



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002780

Dénomination nationale : Aménagement du paysage

Spécialité : Gestion du patrimoine paysager végétal en milieu urbanisé

Présentation de la spécialité

L'objectif de la licence professionnelle, ouverte en 2005, en collaboration avec le lycée d'enseignement général de technologie agricole (LETGA) de Quetigny, est de former aux métiers de cadre intermédiaire capable de gérer des espaces paysagers, de mettre en œuvre des politiques urbaines en matière de conservation, de développement et de valorisation du patrimoine paysager végétal. Ce sont des emplois relai avec les chefs d'entreprises, les architectes de paysage et les ingénieurs dans les domaines de la gestion du patrimoine paysager.

La spécialité s'appuie sur un important volume d'enseignements méthodologiques et pratiques complétant les enseignements théoriques. L'ensemble des interventions liées au cœur de métier est assuré par des professionnels de l'aménagement paysager. Le projet tuteuré et le stage constituent des éléments importants de mise en situation professionnelle des étudiants.

Il existe une bonne diversité dans les filières identifiées comme étant le vivier en amont de la licence professionnelle, conjuguée à une grande diversité d'origines géographiques des étudiants et stagiaires. Il n'existe pas de parcours spécifique à la préparation de la licence professionnelle, mais certains enseignements issus de L1 ou de L2 de géographie et de biologie proposent des unités d'enseignements facilitant l'intégration des étudiants de l'Université de Bourgogne à cette formation dont le recrutement est national.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	21
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	9 % (2/21)
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	95 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	43 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	60 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité de licence professionnelle, portée par l'UFR de Sciences humaines de l'université de Bourgogne, département de géographie, est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences fortement impliqué dans les enseignements de la licence professionnelle. Le pilotage est assuré par un comité auquel participe le responsable pédagogique secondé par trois directeurs d'études chargés des missions concernant l'enseignement, le projet tuteuré et le stage. Les relations entre l'équipe de l'université et celle du lycée agricole mériteraient d'être précisées, en particulier dans le cadre des échanges au sein du conseil de perfectionnement. Les partenariats avec le monde professionnel ne font pas l'objet de conventions et ne relèvent pas de la dimension institutionnelle ; en revanche, ils ont été présents dès la création de la licence professionnelle, comme le montre l'équilibre au sein de l'équipe pédagogique entre les professionnels et les enseignants.

L'effectif étudiant majoritaire est issu de BTS, à hauteur de 50 % à 85 % selon les années, conjugué à une origine géographique de plus en plus étendue. Un candidat sur quatre sera retenu à l'issue de la phase de recrutement, pour cent candidats environ par an. Les étudiants sont inscrits pour la plupart en formation initiale, assez peu en formation continue.

Concernant l'insertion professionnelle, il existe une très bonne adéquation entre les emplois occupés et le thème de la formation, comme l'évoque l'enquête nationale réalisée deux ans après l'obtention du diplôme. Mais on relève une chute importante entre 2007 et 2009, le taux de diplômés en emploi passant de 82,30 % à 37,50 %. L'auto-évaluation conduite au sein de la composante n'a pas fait l'objet d'une analyse particulière.

- Points forts :
 - La forte implication des professionnels.
 - L'adaptation de la formation suite à l'enquête d'insertion professionnelle.
 - La bonne attractivité de la formation.

- Points faibles :
 - La diminution du taux d'insertion professionnelle des promotions récentes.
 - L'augmentation du taux de poursuite d'études.
 - Le manque de formalisation des liens tissés avec le monde professionnel.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il est vivement recommandé à l'établissement, de suivre l'insertion professionnelle de ses diplômés et de limiter la poursuite d'études. Il pourrait s'appuyer sur le conseil de perfectionnement en lui définissant des objectifs et en utilisant l'auto-évaluation comme un outil d'aide au pilotage. L'établissement devrait veiller à renforcer et à formaliser les liens avec la profession pour assurer une évolution de la licence professionnelle conforme aux besoins du secteur d'emploi. Une politique de communication plus attractive vers les étudiants de L2 devrait être menée afin de diversifier l'origine des étudiants.